

Quel avenir pour les CPGE ?

Plus que jamais, les classes préparatoires économiques et commerciales voie générale restent en ligne de mire

2021 : PREMIÈRE ATTAQUE

Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ont prétendu adapter à la réforme du baccalauréat la filière économique et commerciale en fusionnant en 2021 les ECS (économique et commerciale option scientifique) et les ECE (économique et commerciale option économique) en une filière ECG (économique et commerciale voie générale). L'objectif inavoué était de réaliser dans l'opération de substantielles économies d'échelle.

La sanction a été immédiate. Les effectifs de la filière (1^{ère} et 2^{ème} années confondues) sont passés de 19 265 étudiants en 2020-2021 à 18 392 en 2021-2022 (*Note Flash du SIES* n°2 février 2021 et n°4 février 2022). Et la décréue s'est poursuivie en 2022-2023. Prenant prétexte de cette baisse du nombre d'inscrits, les pouvoirs publics ont pu fermer des ECG à la rentrée 2022 dans des lycées publics des académies de Grenoble, de Nice et de Paris en rejetant sur les rectorats l'impopularité de la mesure, au nom de la territorialisation de l'Éducation « *Il n'y a [...] pas à l'échelon national de mesure de réduction des moyens qui seraient accordés aux CPGE, chaque recteur conservant la maîtrise de ses moyens* » (*JO Sénat*, 14 juillet 2022 p. 3597, Réponse de la ministre de l'Enseignement supérieur).

2023 : DEUXIÈME ATTAQUE

Comme si ce n'était pas suffisant, une nouvelle réforme est aujourd'hui en préparation. Son comité de pilotage a été mis en place par la DGESIP et l'IGESR avec des représentants des établissements privés et sans les organisations syndicales.

Les dernières propositions fragilisent les quatre piliers disciplinaires (culture générale, langues vivantes, mathématiques, histoire-géographie-géopolitique (HGG) ou économie-sociologie-histoire du monde contemporain (ESH) au nom d'une volonté de modularité accrue. Les deux années s'articuleraient autour d'un tronc commun et d'un choix de spécialités. Les mathématiques apparaissent comme les premières victimes de cette réforme avec un horaire de tronc commun passant de 9h à 5h ce qui provoquera une destruction de postes, destruction assumée par l'Inspection Générale. Pour autant, les autres matières ne seront pas en reste puisqu'une partie des enseignements actuellement dans le tronc commun sera reléguée aux spécialités soumises à ouverture potentielle chaque année (en fonction des effectifs).

Si la réforme projetée était mise en œuvre, elle aurait de lourdes conséquences sur les postes. Tous les lycées ne pourront pas offrir le même nombre de spécialités ou de modules ce qui favorisera les grosses structures au détriment des « *CPGE de proximité* ». Le SNFOEP est résolument hostile à cette territorialisation des contenus d'enseignement.

Il convient par ailleurs de noter une attaque sans précédent aux contenus disciplinaires avec pêle-mêle une injonction faite à l'enseignement de Lettre et Philosophie de se tourner vers les enjeux contemporains, une volonté d'évolution vers le développement personnel et une casse des cours magistraux au profit « *d'une demi-journée libre dans l'emploi du temps pour une approche moins scolaire, par exemple de l'hybridation* » (CR du COPIL du 19/01).

Le SNFOEP rappelle son profond attachement aux contenus disciplinaires et s'oppose farouchement à la paupérisation des apprentissages qui s'apparente à une volonté de bachelorisation de la filière.

LE REFUS DES PROFESSEURS D'ECG

Une enquête menée du 3 au 10 janvier 2023 montre que 60% des professeurs de classes préparatoires économiques et commerciales voie générale sont opposés au projet. Ils estiment à juste titre que deux réformes en trois ans ne pourraient que fragiliser un peu plus leur filière. Des collègues, soutenus par Force Ouvrière, ont exprimé leur désaccord avec les intentions gouvernementales, le 13 décembre 2022, devant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Une pétition lancée par des professeurs de la filière a recueilli plusieurs milliers de signatures dénonçant la « *diminution d'heures de cours dans de nombreuses disciplines, notamment en lettres, philosophie et mathématiques, alors que la baisse générale du niveau des élèves dans cette dernière discipline devient une préoccupation nationale* ».

Ces appels n'ont reçu jusqu'à présent aucune réponse du ministère. En revanche dans le cadre d'une « *mission sur les classes préparatoires aux grandes écoles* » des IGESR interrogent les professeurs affectés dans des « *CPGE de proximité* », comme pour mieux préparer le terrain à de futures fermetures. Plusieurs dizaines de CPGE ECG sont menacées dans les deux prochaines années, sans doute pour laisser place nette à d'autres formations, comme les bachelors, dispensées par des écoles privées indépendantes.

Prenant ses responsabilités pour défendre les CPGE, nos collègues du SNFOLC (enseignement public) ont demandé audience auprès de la DGESIP, de l'IGESR, et du président du COPIL. Le SNFOLC tiendra une conférence de presse pour demander le retrait de la réforme des ECG.

Avec la confédération FO, le SNFOEP appelle les personnels à se mobiliser contre « la mère des réformes », la réforme Macron- Borne des retraits.

2 ans fermes, on n'en veut pas !